

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Migrants : trajets et trajectoires

Fernand Gauthier, Serge Larose, Creutzer Mathurin and Émile Ollivier

Number 14 (54), Fall 1985

Migrants : trajets et trajectoires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034504ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034504ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gauthier, F., Larose, S., Mathurin, C. & Ollivier, É. (1985). Migrants : trajets et trajectoires. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (14), 3–11.
<https://doi.org/10.7202/1034504ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Présentation

Migrants : trajets et trajectoires

Migrant : ce mot fut probablement inventé, un jour, par un autochtone de vieille souche étonné puis insécurisé par l'arrivée chez lui d'un étranger. Jusque-là, il connaissait ses voisins, ses proches, des gens modelés à sa ressemblance, des gens « normaux » dont il pouvait comprendre et prévoir les gestes et mimiques, ceux qui paraient aux incertitudes du lendemain. La rencontre avec ce voyageur lui aura fait découvrir l'existence d'êtres différents, de nomades, de ceux qui veulent ou qui doivent prendre le risque de s'ajuster à des situations qu'ils ne maîtrisent pas.

Nos dictionnaires, comme nos textes de lois, semblent avoir été écrits par des sédentaires de vieille souche, car il semble n'y avoir de définition courante de l'immigration et de l'immigrant que des définitions spécifiques à ce petit bout de la lunette et à cette perspective : l'immigrant est celui qui est différent. L'immigration désigne l'entrée dans un pays de personnes non autochtones (*Robert*), ou encore, l'établissement d'étrangers dans un pays (*Quillet*).

Mais quelle que soit la définition adoptée, le mot et ses afférents (émigrant, migrant, migration, etc.) impliquent l'idée d'un déplacement. Déplacement d'individus, de groupes ou de populations qui passent d'un pays à un autre pour s'y établir de façon saisonnière ou permanente. Migrer, c'est franchir une frontière vers un ailleurs. Toutefois, cette univocité de sens cache une pluralité de phénomènes migratoires. En effet les individus, groupes et sociétés vivent différemment la migration. Celle-ci peut être à la fois contrainte, expulsion ou beaucoup plus simplement désir de voir d'autres lieux, quête d'un ailleurs fantasmé comme meilleur.

Dans ce secteur de l'activité humaine comme dans les autres, la consolidation des mots et des symboles a des conséquences qui sont autres que philosophiques ou philologiques. Le recours à une expression symbolique, pour désigner un problème social, amène une réduction du spectre des options de solution envisageables pour apporter des correctifs aux situations qui sont ainsi perçues. Par conséquent, l'immigration est surtout devenue le nom d'une activité humaine que doit gérer le gouvernement d'un pays, soit pour l'accroître, la régulariser, la stimuler ou la réduire.

Définir qu'un ensemble de phénomènes sociaux délimités constitue un problème social, puis, utiliser une expression quelconque pour nommer ce « problème » sont deux actions qui nécessairement entraînent une vision réductrice des phénomènes. Il y a des questions ou des « problèmes sociaux » qui se sont imposés par l'usage et dont on ne perçoit plus la relativité (le chômage, la pauvreté, l'immigration) ; il y en a d'autres qui ont encore peine à s'imposer (la violence faite aux femmes, l'incarcération et la peine de mort, la guerre...).

Les problématiques dominantes qui orientent les pratiques sociales de l'immigration dans les sociétés modernes peuvent être parfois bienveillantes, parfois malveillantes, mais elles ont acquis une caractéristique qui, maintenant, domine, soit celle de traiter l'immigrant comme quelqu'un qui présente une déficience de capacités qui l'empêche de vivre et de travailler normalement : *c'est un handicapé social*.

De ce constat brutal sont nées pour nous, dès l'été 1982, l'idée et la nécessité d'un numéro sur l'immigration. Mais quoi dire de neuf qui pourrait aller au-delà d'une description et d'une analyse des formes d'intervention et d'organisation auprès du travailleur migrant ? Non pas que nous voulions faire neuf à tout prix mais d'entrée de jeu, nous avons découvert qu'il était urgent de consacrer un numéro de la Revue à la migration. Aujourd'hui, trois ans plus tard, nous continuons à penser qu'il y a encore urgence et nous voulons en livrant ce dossier mettre en évidence tout d'abord les termes de l'urgence pour ensuite faire ressortir les questions que nous avons retenues, questions qui forment de véritables axes autour desquels le numéro est construit. Il va de soi que nous ne sommes pas arrivés à traiter systématiquement toutes les questions. Il reste encore de grands pans à couvrir que nous tenterons de mettre en lumière à la fin de ce texte.

L'urgence d'un numéro

Poser le problème de la publication d'un numéro en termes d'urgence revient à répondre à la question : pourquoi traiter d'immigration maintenant ? Pourquoi à notre tour, tenons-nous à nous pencher sur ce phénomène ? Où est l'urgence ?

Il a fallu plusieurs mois pour concevoir une problématique et au cours de sa gestation, nous avons vu se préciser face à l'objet migration nos insatisfactions et nos intérêts.

D'une part, nous avons pris conscience d'une double insatisfaction. D'abord, il nous a semblé qu'autant les services gouvernementaux que les intervenants communautaires étaient eux-mêmes insatisfaits face à la performance et aux résultats des services offerts aux immigrants. Ensuite, il nous a semblé également important de rompre avec ce que Bourdieu appelle la « fausse sécurité des chiffres » pour essayer de comprendre de quoi est fait le tissu du vécu migrant ; ce qui n'est pas toujours possible quand on s'en tient uniquement aux travaux que nous fournissent les manipulateurs de statistiques.

D'autre part, nous avons pris conscience d'un double intérêt : celui d'un côté de péné-

trer davantage les dynamiques de communication entre les gens de cultures différentes et de l'autre, de développer ou d'esquisser de nouveaux outils d'intervention pouvant aider aux intervenants à mieux « se positionner » sur le terrain.

Cette double insatisfaction et ce double intérêt nous ont portés à revisiter les paradigmes classiques de la migration. Ceux-ci nous ont amenés à comprendre d'une part, pourquoi des êtres humains arrivent à briser le cercle de l'accommodation, ce qui, soit dit en passant, n'est pas donné à tous et, d'autre part, l'impact des déplacements massifs sur les écosystèmes des pays à migration. Par ailleurs, ces paradigmes ne nous ont pas permis de relever un ensemble d'aspects tapis sous les phénomènes migratoires.

Implicitement, nous nous sommes limités au mouvement de population allant du Sud vers le Nord, tout en constatant que le terme même d'immigration recèle certains points aveugles qui, présentant l'immigrant comme un étranger handicapé, juste à côté de la normalité, déterminent le plus souvent un ensemble de comportements individuels ou collectifs vis-à-vis des immigrants : ces derniers sont surtout vus comme un problème social à l'instar du chômage. N'y a-t-il donc pas lieu de démasquer tout ce qui dans le discours sur l'immigration est en porte-à-faux, en tentant de renommer ce phénomène en partant du vécu des immigrants ? N'y aurait-il pas lieu de rompre avec ces paradigmes et en profiter pour reposer la question du *lien social*, ce qui fait qu'une société assure ou non sa cohésion sociale, que les groupes sociaux vivent ensemble sans se déchirer ou se détruire ?

Il nous apparaît important de poser cette question fondamentale, car elle est à la source du démarrage ou non de la dynamique migratoire dans les sociétés contemporaines. Celles-ci, nous semble-t-il, vivent différemment le fait migratoire. Il y en a qui sont quasiment orientées vers la sortie. Les sociétés des Caraïbes en sont des figures emblématiques. Véritables fabriques de migrants, sociétés de passage. Tout passe : autochtones, touristes, capitaux compris. D'autres sont des sociétés dites « d'accueil ». Leur haut niveau de développement technologique, un marché de l'emploi relativement large en fait une force d'attraction pour des individus en provenance des terres de rareté.

Cette lecture de la réalité des pays industrialisés a engendré bon nombre de métaphores. Jusqu'à une date récente, ces pays étaient vus comme des pays de la ruée vers l'or, l'Eldorado, des terres paradisiaques. Des migrants affluent dans ces pays pas nécessairement dans la visée d'une sédentarisation. On espère y séjourner de façon saisonnière ou pour une durée plus ou moins brève, faire fortune et revenir bâtir gîte dans le pays d'origine. D'autres enfin sont des sociétés à double flux, des sociétés d'entrées et de sorties selon les aléas de la conjoncture économique. Le Québec des années 80 ne serait-il pas un cas d'espèce ou à tout le moins en train de le devenir ?

En quelque sens qu'on le prenne, le fait migratoire semble être un fait permanent, massif dans plusieurs sociétés. Et, en ce qui concerne l'installation des migrants dans les



sociétés dites « d'accueil » l'expérience montre que la migration est définitive. Il faudrait dans la société d'origine des renversements majeurs, car le flux migratoire est une valve d'échappement dans une « société bloquée », un détour dans une impasse, un refus d'une pesanteur sociologique. Pour que la vapeur se renverse, on aurait pu croire qu'il suffirait d'une réouverture (révolution, nouveau projet de société, reprise de l'activité productrice). La mort de Franco, de Salazar, la réouverture des sociétés espagnoles, grecques, portugaises n'ont pas opéré un mouvement de retour chez les Grecs, les Portugais, les Espagnols. Seuls quelques migrants préparés (formation adaptée, militance, économies substantielles, retraite anticipée ou réelle) sont retournés. Le phénomène de retour reste marginal. Ajoutez à cela que dans les pays d'origine, l'infrastructure est précaire et ne peut absorber un flux massif de travailleurs, d'un seul jet. Le retour massif est donc objectivement impossible.

De là se pose la question de l'insertion des immigrés dans les pays dits « d'accueil ». Thématique riche et jusqu'à un certain point encore en friche puisque de larges pans de cette réalité demeurent, aujourd'hui encore, inconnus, mal connus, méconnus.

Jusqu'à une date récente, les responsables politiques, les instances concernées ont considéré que cette insertion allait de soi et qu'elle s'inscrivait naturellement comme le ruisseau finit par rejoindre l'étang, dans la perspective d'une assimilation. La société québécoise offrait un bassin d'accueil et d'hospitalité. Il suffisait de respecter les lois et les coutumes du pays, la langue, le vieux fond culturel québécois, bref vivre « en bon Québécois » et la société absorberait les populations qui la composent, quelle que soit leur origine. Cette vision de la migration a abouti à une impasse.

L'expérience montre que les migrants maintiennent de multiples liens avec leur société d'origine, s'approprient l'espace québécois en le restructurant selon leur « habitus culturel » et développent de façon autonome leurs services. Loin de se fondre dans la population québécoise, ils se regroupent, vivent non pas dans mais à côté d'une société qui, elle, a tendance à les ségréger, à les marginaliser, à les exclure. Les blessures du migrant sont profondes et, comme toute blessure, elles cherchent le chemin de la cicatrisation. Au mythe de l'assimilation s'est substitué le mythe du retour. Le cas québécois est loin d'être singulier. Les problèmes abordés ci-dessus, à quelques nuances près, sont le fait de la migration dans un ensemble de sociétés et ils introduisent un large débat visant, sinon à « renommer », pour le moins à poser la question des modalités concrètes d'insertion des migrants dans les sociétés d'accueil.

Cette question est d'importance ; sa prise en compte ne relève pas uniquement du pouvoir politico-administratif obsédé par des problèmes de dénombrement, de gestion de la main-d'œuvre étrangère et de sa rentabilité. En ce sens, il ne s'agit donc pas d'offrir uniquement aux migrants quelques avantages (intégration dans la fonction publique, programme de formation à l'emploi, programme d'enseignement des langues d'origine, etc.),

de les arroser de piteuses subventions de subsistance, encore faut-il trouver des modes adéquats d'insertion dans les sociétés d'accueil.

Dans l'axe de cette recherche, travailleurs du social, militants d'organismes communautaires, intervenants syndicaux, chercheurs du social sont loin d'avoir inventorié les modèles d'implantation dans les espaces « d'accueil » de ces nomades des temps modernes.

En vous soumettant cet ensemble d'articles, nous espérons contribuer à cette recherche dans la sphère qui nous concerne, car nous continuons à percevoir des signaux d'urgence dans l'actualité des mouvements migratoires, comme s'il s'agissait des grondements sourds d'une faille profonde qui annoncent des mouvements telluriques importants. Nous vivons tous sur cette faille encore mal située et mal décrite. Peut-être que le fait de mieux connaître le migrant, l'immigrant, permettrait de réduire la bousculade et la précipitation vers des gestes inutiles : ces réactions de l'homme public ou de l'intervenant social qui sont avant tout engendrées par la peur et par l'angoisse face à l'inconnu.

Ainsi, en est-il du président de tel organisme subventionnant les groupes communautaires, qui ne croit pas qu'il faille précipiter l'intégration des « leaders ethniques » à l'intérieur de la « société d'accueil », arguant qu'il « ne peut y avoir de partage réel que si l'on exerce d'abord un contrôle ferme de son propre milieu et que face aux transformations accélérées du tissu de nos sociétés, il faut consolider notre emprise sur les institutions que nous avons créées ; ensuite seulement, nous pourrions négocier avec les nouvelles communautés des adaptations qui ne risqueront pas alors de détruire tout notre patrimoine ».

Ou encore, ce professeur émérite d'une grande université qui demande, à ses concitoyens, par la voix des journaux :

Qui doit s'adapter ? Pourquoi voudrait-on d'une « société multi-pluri-inter-omniculturelle » ? Nous en sommes rendus, clame-t-il avec indignation, au point où les immigrants exigent que la société d'accueil se modifie radicalement pour répondre à leurs besoins, doléances et réclamations. C'est le monde à l'envers. C'est du délire interculturel aux frais des contribuables.

Ou enfin, tel homme politique, maire d'une grande métropole, aspirant à la présidence d'une république, stigmatisant sévèrement l'action d'un gouvernement socialiste :

On n'intégrera pas les immigrés, je crois que c'est un faux problème. Il n'est ni possible ni souhaitable de le faire. Il s'agit d'hommes et de femmes dont la tradition culturelle est très différente, dont l'ethnie est très différente des nôtres. Ce qu'il faut bien entendu c'est les traiter avec la considération qu'on leur doit. Notamment tous ceux qui ont participé longtemps à l'effort de développement économique qui a été celui de la France pendant vingt ans de V^e République. Ce qu'il faut d'autre part, c'est être beaucoup, beaucoup plus ferme sur la répression en matière notamment de délinquance ou de mise en cause des règles de fonctionnement de notre société, par des hommes et des femmes qui sont des étrangers, et, qui quand ils n'acceptent pas la règle du jeu, doivent être automatiquement expulsés¹ ».

Ainsi, face à ces voix pour le moins discordantes, on peut comprendre l'urgence que nous ressentons à publier ce numéro et à chercher à dégager quelques grands axes autour desquels la réflexion et l'action peuvent s'organiser.

Les axes du numéro

La migration pose d'abord un problème de déplacement d'individus, de groupes et de populations ; le problème renvoie à un enchevêtrement de motifs et de motivations de migration ; ces déplacements, surtout quand ils sont massifs, modifient les schèmes traditionnels des sociétés hôtes et enfin les migrants eux-mêmes transforment l'espace d'accueil et se l'approprient à leur façon. C'est pourquoi nous avons choisi d'ouvrir ce numéro en mettant l'accent *sur la dynamique des systèmes migratoires*, espérant par là contribuer à une redéfinition des territoires.

Sous ce chapitre, nous avons regroupé les textes de Victor Piché, de Serge Larose, d'Alejandro de Portes et de R.D. Manning, et de Micheline Labelle et de son équipe de recherches.

L'immigration ne pose pas seulement un problème de déplacement qui est aussi un problème sociétal, mais elle est aussi et surtout une *question nationale et étatique*. Il nous a semblé intéressant de revisiter les thèses défendues par les pouvoirs publics. En lisant les textes de Daniel Gay, de R. Kalinago et de Stéphanos Constantinides, le lecteur pourra juger ainsi de la « volonté affirmée des responsables politiques, mais aussi du hiatus évident qui existe entre les positions officielles et la réalité vécue ».

Aborder la question de l'État c'est en filigrane retrouver la principale commande des gouvernements : « Dites-nous qui ils sont pour pouvoir mieux les gérer ». Ainsi, la question de l'immigration est non seulement liée à la dimension internationale du marché du travail dont la transformation ne tient pas uniquement à la domination économique et technologique sur d'importantes masses humaines que les sociétés modernes importent pour leurs besoins, elle est aussi une question culturelle. On n'importe pas seulement des bras mais aussi des cultures, des signes et des habitudes qui se détruisent et se restructurent dans les sociétés d'arrivée. Comme on l'a maintes fois souligné :

Le paradoxe est alors qu'on refuse de voir que cette force de travail est d'abord une force humaine : des femmes, des hommes issus d'une culture, produits d'une civilisation, ayant pour certains des convictions religieuses, un système de moeurs, des comportements sociaux².

Il nous a semblé important d'en faire un axe central du numéro en traitant non seulement des problèmes d'ethnicité et de culture (cf. l'article de Liliane Sayegh), mais aussi tout le problème du jeu des identités culturelles (voir l'article de Pierre Mannoni et N. Barthe) ainsi que le choc culturel. Pour s'en tenir à ce dernier aspect, le choc culturel est souvent traité comme un problème de santé mentale. Et les intervenants (autochtones)

qui ont à y faire face paraissent souvent démunis, si bien qu'on est amené à se demander s'il existe une relation entre ceci et le refus des immigrants de faire appel aux services du pays d'accueil alors qu'ils s'entendent pour reconnaître leur bon côté.

Emerson Douyon nous rappelle la difficulté de traiter de l'immigration quand on fait l'économie de la période vécue antérieurement, celle de la « pré-adaptation » ou du choc culturel, dont semble dépendre l'insertion dans la société d'accueil et le mode d'appropriation de l'« espace autochtone ». L'importance de cet aspect, c'est que l'immigrant qui ne semble presque pas du tout habilité, au départ, à faire face à sa nouvelle situation arrive à s'en sortir, et parfois même à fonctionner de façon étonnante ; alors que tous ses schèmes sont remis en question.

Il va sans dire qu'il se pose des problèmes de formation, de recyclage et de perfectionnement des migrants. Nous y avons consacré quelques articles qui portent soit sur la formation des adultes en général en prenant l'exemple de la France (Noël Ferrand), soit sur les pratiques d'alphabétisation (Maurice Chalom) ou encore en insistant en cette période de crise sur la nécessité d'un virage interculturel en éducation, tout en mettant l'accent sur la formation des maîtres (Fernand Ouellet et Yveline Côté). Il s'agissait pour nous ici, d'identifier ces lieux particuliers où se manifeste avec acuité le phénomène de l'immigration car, bien que présent dans la plupart des aspects de la société, il paraît se révéler dans certains cas à des degrés moindres. Pour ce, nous avons été portés, dans un premier temps à retenir : l'éducation et le travail qui sont les sièges d'une dynamique interculturelle très riches puisque les immigrants y sont constamment en négociation pour réévaluer leurs propres automatismes d'origine. Ces lieux nous paraissent encore assez peu explorés en ce sens.

L'immigrant est souvent présenté comme très passif alors qu'il est inscrit dans un processus dialectique : la réalité de migrant charrie des contradictions et l'on ne peut considérer l'ensemble des migrants comme un tout uniforme : ces derniers vivent tous des conditions objectives à la fois semblables et différentes. Dans ce sens, il est important de démythifier l'acception que l'État donne à ce terme ou encore celle des intervenants communautaires qui insiste surtout sur l'aspect oppressif dans la vie du migrant et de traiter plutôt de la façon dont les ambivalences naissent dans son vécu.

Manifestement, le phénomène est perçu de façon différente d'un pays à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre. En Europe, par exemple, l'immigrant semble avoir un statut précaire, sauf dans le cas de la deuxième génération. C'est pourquoi il est à se demander s'il ne faut concevoir cette deuxième différemment de la première génération, c'est ce que fait Jean Galap en prenant l'immigration antillaise en France et en produisant au bout d'une longue pratique d'intervention quelques réflexions sur les actions politiques et sociales en faveur des enfants.

Tout cet ensemble d'articles nous a permis d'approcher les modèles d'intervention soit



au niveau de l'intervenant lui-même dans sa relation concrète avec l'immigrant, soit au niveau institutionnel où prédominent des règles et des normes bureaucratiques régissant la gestion des phénomènes migratoires.

Une dernière question : dans quelle mesure la volonté d'intégration n'est-elle pas l'apanage des sociétés industrielles occidentales ? Question de taille si l'on songe que dans tous les coins du monde, il y a des « hôtes de passage », des étrangers et cela depuis des millénaires, mais il existe des sociétés qui n'ont aucun discours (tout au moins de la part de l'État) sur les étrangers. Anne Nelly Perret-Clermont et M. Nicolet ainsi que Robert Vachon et Anne LaPerrière produisent des analyses concrètes soit en Grande-Bretagne ou en Suisse visant à montrer, dans le cadre des systèmes politiques intégrationnistes, les paradoxes de l'intervention interculturelle et les problèmes d'enracinement ou de déracinement que soulèvent les déplacements de populations, de cultures et d'identités.

C'est donc bien de trajets et de trajectoires qu'il s'agit ici. Trajets étonnamment rapides. Trajectoires multiples à l'infini qui incitent à ne pas se cantonner uniquement dans les espaces de pouvoir définis par le pouvoir, dans les conditions mêmes du pouvoir ; ce qui invite du coup à lutter pour la destruction (et non pour la perpétuation, sous prétexte de respecter la différence) des lieux d'enfermement et des ghettos en appelant de toute sa lucidité pour l'avènement d'un modèle d'hommes décroisés.

Des questions en suspens

Avons-nous dit quelque chose de neuf dans ce numéro ? Avons-nous fait plus que décrire et analyser des formes d'intervention et d'organisation auprès du travailleur immigrant ? Avons-nous contribué à refaire une carte du territoire « immigration », à reformuler la problématique du travailleur migrant après avoir pris en compte qu'il est habituellement pour les gouvernements, les syndicats, les organismes sociaux ou bénévoles, celui qui ne se retrouve pas dans les normes et les exigences sociales du « pays d'accueil » ? Y a-t-il, dans nos pays ou dans nos régions respectives, des pratiques sociales qui relèvent d'une autre problématique que celle de « l'étranger handicapé » ? Ce numéro, tout au moins dans ses intentions, vise à être utile à ceux qui dans nos pays respectifs s'occupent des immigrants, en misant sur les différences selon lesquelles le symbole immigration s'est modifié dans chacun de nos pays ; nos points aveugles ne sont pas identiques.

Pour notre part, au bout de cette moisson, nos mains sont loin d'être vides même si nous n'avons pas traité dans ce numéro du racisme quotidien, ordinaire, de cette obses-

sion de l'intégration qui au fond cache une menace, une peur de l'autre, une peur de sa différence au point de vouloir le modeler, tentative totalement illusoire, à notre ressemblance.

Fernand Gauthier, Serge Larose, Creutzer Mathurin et Émile Ollivier.

À la mémoire de Michel Laferrière 1946-1984.

Lorsque nous avons conçu le projet de ce numéro, Michel fut le premier à nous encourager et à nous assurer de sa contribution et de tout autre effort nécessaire à la réalisation d'une telle entreprise. C'était à l'automne 1983. Le 20 décembre 1984, il mourut.

Pourtant, bien que rongé par la maladie, il avait continué à s'enquérir du développement de la problématique et même à réagir épistolairement au besoin. Hélas ! il a fallu un jour se convaincre de son départ qui n'est pas définitif, puisque ce numéro, qui n'est peut-être pas suffisant pour lui rendre hommage, s'inscrit dans la foulée des pistes de réflexion et de recherche dont il est certainement l'un des pionniers au Québec.

Né à Monsalvy le 6 septembre 1946, il fut professeur agrégé à la Faculté des sciences

de l'éducation de l'université McGill à Montréal (1974-1984), après un long séjour aux États-Unis où il étudia et enseigna à l'université de New York. Au cours de la même année 1984, il reçut un prix d'excellence du Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle. En effet, en plus de nombreuses publications sur l'éducation et les relations interethniques, Michel Laferrière avait mis en chantier et exécuté des recherches d'envergure dont la dernière en date s'était surtout préoccupé des « Attentes éducatives des minorités ethniques », comme l'indiquait son titre.

Profondément humain, il a toujours su mériter l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont côtoyé.

Creutzer Mathurin.

NOTES

¹ J. Chirac, *Le Monde*, 2 septembre 1983.

² « Éditorial », *Les Temps modernes*, n^{os} 452-454, 1984.